CONCOURS

ILLUMINATIONS DE NOËL

Corcieux
VOSGES

CATÉGORIES “HABITANTS” ET “COMMERÇANTS”

INSCRIPTIONS AVANT LE 30 NOVEMBRE

* Dépôt des inscriptions en mairie *



PROPOSÉ PAR LE CCAS DE CORCIEUX

REGLEMENT DU CONCOURS D'ILLUMINATIONS DE NOËL 2026

Article 1 : Organisateur et Objet

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la mairie organise un concours gratuit d'illuminations et de décorations de Noël. Ce concours a pour but d'embellir la commune, de promouvoir l'esprit festif de fin d'année et de renforcer les liens de convivialité entre les habitants et les acteurs économiques locaux.

Article 2 : Catégories de Participation

Le concours comporte deux catégories distinctes et indépendantes :

- Catégorie « Habitants » : Ouverte à tous les particuliers résidant dans la commune, pour la décoration de leurs fenêtres, balcons, façades, maisons ou jardins.
- Catégorie « Commerçants » : Ouverte aux professionnels, artisans et commerçants de la commune, pour la mise en valeur de leurs vitrines, devantures et façades commerciales.

Article 3 : Conditions d'Éligibilité et Sécurité

- La participation est entièrement gratuite.
- Les réalisations doivent obligatoirement être visibles depuis la voie publique afin que le jury et les passants puissent en profiter pleinement.
- Pour des raisons de sécurité et de responsabilité, toute installation sur le domaine public (trottoirs, places, arbres communaux) est strictement interdite.
- Les participants s'engagent à respecter les recommandations de sobriété énergétique (extinction des illuminations aux heures tardives et utilisation prioritaire d'éclairages à faible consommation de type LED).

Article 5 : Critères d'Évaluation du Jury

Le jury sera composé des membres du CCAS, de 3 enfants choisis par tirage au sort sur inscription et des gagnants de l'année précédente (pour les années futures).

Critères d'évaluation :

1. L'esthétique générale, l'harmonie des couleurs et la cohérence de la com-

position.
2. L'originalité, la créativité et l'effort d'aménagement.
3. La démarche éco-responsable (valorisation de matériaux recyclés, décors faits main, maîtrise de la consommation électrique).

Article 4 : Calendrier Officiel du Concours

• Du lundi 2 novembre au lundi 30 novembre 2026 : Période d'ouverture des inscriptions. Les bulletins doivent être déposés complétés à l'accueil de la mairie.
• Semaine du 14 au 18 décembre : passage officiel du jury dans les rues de la ville dès la tombée de la nuit pour évaluer les installations en conditions réelles.
• Vendredi 8 janvier 2027 : Remise des prix des deux catégories lors de la cérémonie des voeux de M. le Maire.

Article 6 : Dotations et Prix

Les lauréats des deux catégories seront récompensés par une décoration de Noël d'une valeur de 100 € chacun, remises lors de la cérémonie des voeux, le 8 janvier 2027.

Article 7 : Droit à l'image

Les participants autorisent la Commune à photographier leurs réalisations et à utiliser ces images à des fins de communication (supports municipaux, site Internet, réseaux sociax...)

Article 8 : Acceptation du règlement

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Corcieux, le _ _ / _ _ / 2026 **Signature :**

BULLETIN COMPLÉTÉ ET SIGNÉ
À DÉPOSER EN MAIRIE
AVANT LE 30 NOVEMBRE 2026

NOM : Prénom :

Adresse :

Téléphone : _ _ / _ _ / _ _ / _ _ / _ _

Mail :

CATÉGORIE (1 seule catégorie doit être cochée)

O Habitants O Commerçants

Précisions sur l'emplacement des décorations :
(ex. : balcon du 3ème étage...)
.....

Signature candidat :

Réservé à l'administration

Date de réception :

Cachet Mairie